



**DECISION N°209-2024 –  
AVENANT N°3 - MARCHÉ PUBLIC « AMÉNAGEMENT DU FUTUR SIEGE DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ-EST » – LOT N°2 MACONNERIE**

**Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est**

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment en ses articles L 2123-1, R 2123-1 1° et R 2194-8,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est,

**Vu** la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

**Vu** le lot n°2 « Maçonnerie » notifié le 23 janvier 2023 au groupement THIVILLIER CONSTRUCTION – ELLIPSE dont le mandataire est la société dénommée THIVILLIER CONSTRUCTION dont le siège social est à SOUZY (Rhône), 25 Impasse des Artisans,

**Vu** l'avenant n°1 notifié le 13 juin 2023,

**Vu** l'avenant n°2 notifié le 27 mai 2024,

**Vu** l'avenant n°3 suivant le devis du 17 octobre 2024 ci-annexé,

**Considérant** qu'en cours de chantier, l'aménagement des existants à l'extérieur et des adaptations se sont révélés nécessaires ; ce qui induit des suppressions de prestations ainsi que la réalisation de travaux supplémentaires. Ces travaux ne figuraient pas dans le marché public initial,

**Considérant** qu'il est, par conséquent, nécessaire de porter avenant audit marché public,

**Considérant** que le seuil des 5 538 000,00 € en dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

**DECIDE**

**ARTICLE 1**

D'approuver et de signer l'avenant n°3 - joint en annexe - au lot n°2 « Maçonnerie » notifié le 23 janvier 2023 au groupement THIVILLIER CONSTRUCTION – ELLIPSE dont le mandataire est la société dénommée THIVILLIER CONSTRUCTION dont le siège social est à SOUZY (Rhône), 25 Impasse des Artisans, pour un montant de 8 512,02 € HT.

**ARTICLE 2**

Dire que les crédits requis sont prévus au budget.

**ARTICLE 3**

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),  
Le 28/10/2024

**Le Président,  
Pierre VERICEL**

Communauté de Communes  
de Foyez-Est  
13 Avenue Jean Jaurès  
42110 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20241028-209-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/10/2024